

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.N.A.R.E.L.A. DU SAMEDI 17 MAI 2008 à l'Université de Paris IV-Sorbonne**

14 associations étaient présentes : ADLAP (Amiens), ARELABOR (Bordeaux), ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARDELAC (Créteil), ARELALIM (Limoges), , ARELAM (Montpellier), APLG (Nantes), ARELAN (Nice), Auspex (Reims), GELAHN (Rouen), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), Athéna , Thalassa.

9 associations étaient représentées : ARELAB (Besançon), ARELA Bretagne, ARELAD (Dijon), ARELAV (Versailles), ARELACOR (Corse), APLA (Guadeloupe), ALPLA (Nancy-Metz), APLAAL (Lille), APCELA (Poitiers). 6 étaient absentes : AGAP (Aix-Marseille), ARELACAEN, ARELAG (Grenoble), ARELAL (Lyon), ARELAPER (Perpignan), Connaissance hellénique. Soit 23 associations présentes ou représentées sur 29.

En raison du transfert de l'édition des cahiers de la CNARELA d'Yves Caron à Delphine Viellard, leur date de parution a souffert d'un peu de retard.

**1. Le Procès-verbal de l'AG du 30 octobre 2007**, publié dans les *Cahiers de la CNARELA* d'avril 2008 (n° 8), p. 7-9, est adopté à l'unanimité moins une abstention.

### **2. Les journées d'octobre 2008 à Nice**

Inscription avant le 30 septembre 2008: le programme sera envoyé aux ARELAs avant le 15 juin.

### **3. Les journées d'octobre 2009**

L'ARELAB a déjà un projet : le thème serait « Arts et Antiquité : des prolongements aux sources », en relation avec la mise en œuvre à la rentrée 2009 des nouveaux programmes de latin et de grec au collège.

### **4. Le Florilège pédagogique**

Le prix est fixé à 6 euros + 4 euros de frais de port. Le bon de commande est sur le site de la CNARELA [www.cnarela.fr](http://www.cnarela.fr) . Il serait bon que les associations le retranscrive dans leur bulletin .

### **5. Annonce des activités autour de l'Antiquité**

La présidente mentionne les nombreuses activités qui se déploient autour de l'Antiquité :

- Les journées d'information auprès des étudiants dans la semaine du 12 au 17 mai à l'ENS de la rue d'Ulm
- Le congrès de l'APLAES à Dijon en mai 2008 où la CNARELA est représentée par Hélène Frangoulis
- Le colloque I-Prépa, les 16 et 17 mai : des professeurs font des démonstrations de cours en classe préparatoire avec l'aide des TICE
- Le 16ème congrès de l'Association Guillaume Budé en septembre à Montpellier, auquel la CNARELA est invitée
- Agnès Joste interviendra à propos des langues anciennes dans le cadre de **l'Université de tous les savoirs** en octobre sur France Culture

- Les Dossiers de l'*Ingénierie éducative*, réseau SCEREN, mars 2008 n° 61 : *Des outils pour le Français et les langues anciennes* ; on peut se procurer ce numéro dans les CRDP ou le télécharger sur le site du CNDP : <http://www.cndp.fr/DossiersIE/>

- *Le Monde* (Supplément économie) du 14 mai : Les *entreprises cherchent des profils littéraires*

## **6. Point sur les Journées inter-académiques sur l'utilisation des TICE en langues anciennes**

Un tour de table est effectué : beaucoup des délégués des ARELAs y ont participé. Ils regrettent qu'il n'y ait pas eu suffisamment d'ateliers. Dans plusieurs académies, dont Toulouse, les collègues n'ont pas été prévenus à temps. La CNARELA considère que les TICE sont des auxiliaires intéressants pour l'enseignement, mais ces outils ne sauraient en aucun cas se substituer à la présence d'un professeur devant ses élèves.

## **7. Suppressions de postes : état des lieux.**

La CNARELA s'étonne d'avoir été saisie de si peu de suppressions de postes ; mais les langues anciennes sont de plus en plus enseignées en HSA, voire en HSE. Par exemple, au collège Parmentier de Mondidier, 3 heures de grec seront assurées en HSA à la rentrée 2008. Dans un lycée de l'académie de Limoges toutes les heures de langues anciennes sont assurées en HSA. Cependant, plusieurs situations sont inquiétantes :

- lycée Virlogeux de Riom : suppression du grec
- collège Guy Môquet au Havre : problème non réglé.
- à Dole (académie de Besançon), à Casteljaloux (académie de Bordeaux) : en suspens
- suppression totale du grec dans l'enseignement public du département de l'Aveyron.

La CNARELA a signalé ces cas au conseiller du ministre Marc Sherringham qui a assuré qu'il était intervenu auprès des IA ou des recteurs.

La tendance actuelle est de ne maintenir le grec que dans un seul lycée par bassin ; mais le ministre avait assuré qu'on ne pouvait le supprimer dans un collège ou un lycée isolé...

Une seule bonne nouvelle : au lycée Kléber, à Strasbourg, le grec continuera à être enseigné, notamment grâce à l'intervention des parents d'élèves qui ont fait signer une pétition.

## **8. La Conférence des Présidents d'Associations de Spécialistes a été reçue au Sénat**

Mireille Kô et sept autres membres de la Conférence des Présidents ont rencontré le sénateur Legendre (UMP), président de la commission chargée de réfléchir sur le devenir du baccalauréat. Les demandes de la Conférence sont convergentes : maintien du baccalauréat comme ouverture sur l'enseignement supérieur, volonté d'en revoir le contenu et les méthodes, opposition formelle au contrôle continu. La CNARELA a exposé ses propositions pour la filière L ; elle a montré en particulier que l'obligation d'étudier une langue ancienne entrerait en cohérence avec la réforme de la 1<sup>ère</sup> année des classes préparatoires littéraires, où une heure de culture antique et deux heures d'une langue ancienne sont obligatoires depuis la rentrée 2007. Tous les présidents ont déploré le manque de culture générale des élèves, mais ils émettent des doutes sur le bien-fondé de l'enseignement de la philosophie en première. En outre, ils ont regretté la mauvaise répartition des classes préparatoires sur le territoire français : 17% des prépas sont à Paris, 23 départements n'en ont pas.

## **9. ARELACAEN**

Dans la mesure où l'Association n'acquiesce pas sa cotisation et ne se manifeste plus depuis plusieurs années, l'AG, après un vote à l'unanimité, considère qu'elle ne fait plus partie de la CNARELA .

## **10. Les sites des ARELAs**

La présidente rappelle qu'il faut mentionner, à côté du nom de l'association régionale, le sigle CNARELA et signaler le lien vers le site de la CNARELA d'une manière visible. Bernard Valette rappelle que ce site est consulté par 1200 personnes environ tous les mois.

## **11. Les projets EUROCLASSICA**

- Le président d'EUROCLASSICA a reçu une réponse négative pour l'inscription du latin dans le diplôme européen, qui ne concerne que les langues vivantes. La CNARELA, à la faveur de la présidence exercée par la France le mois prochain, insistera auprès du ministre concerné pour que le latin soit intégré à ce diplôme.

- Le projet Europatria : les informations ont déjà été transmises aux associations ; rappelons qu'il s'agit de choisir un texte latin d'une ou deux pages, qui pourrait être lié à chaque région, en indiquant pour chaque texte le niveau et la façon de l'exploiter en classe. Des contributions ont été proposées par l'ARDELAC, l'ARELAClerc, l'ARELAS, l'ARELABOR, l'ARTELA... on en espère d'autres, mais elles doivent parvenir à la présidente avant le 15 septembre.

Nous signalons :

- les changements de coordonnées de l'ARELADijon : Mme Corine Cherrier-Chaudat,  
3bis rue de la Prévôté 21000 Dijon [corinecherrier@hotmail.com](mailto:corinecherrier@hotmail.com)
- les modifications des courriels de l'ARDELAC(réteil) : [mireilleko@hotmail.fr](mailto:mireilleko@hotmail.fr)  
et de l'ARELAN(ice) : [arelanice@free.fr](mailto:arelanice@free.fr)